

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 24 novembre 2015

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance du 23 novembre 2015**

**2015 DEVE 114** Création d'un jardin 77, rue Pixierécourt (20<sup>ème</sup>) - Autorisation de déposer les demandes d'autorisations administratives.

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2015 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires à la création d'un jardin 77, rue Pixierécourt (20<sup>ème</sup>) ;

Vu l'avis du conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux de création du jardin 77, rue Pixierécourt à Paris (20<sup>ème</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**